

### **Article 1 Généralités**

- 1.1 Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les commandes et à tous les achats effectués via la boutique en ligne de Cavallo Concept BVBA, ayant son siège social en Belgique, 3550 Heusden-Zolder, Mijnwerkerslaan 8 et inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0630.967.182 (ci-après, la « Société ») par toute personne physique ou morale achetant des produits de la Société (ci-après, l'« Acheteur »). Les présentes conditions générales prévalent sur les conditions générales de l'Acheteur, du moins elles conservent leur effet complémentaire.
- 1.2 Un Consommateur est une personne physique qui achète des produits de la Société à des fins étrangères à son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale.
- 1.3 Un acheteur professionnel est une personne physique ou morale qui traite avec la société à des fins qui relèvent principalement de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou professionnelle.
- 1.4 En concluant un contrat avec l'Entreprise, l'Acheteur reconnaît avoir reçu et accepter sans réserve les présentes Conditions Générales de Vente.
- 1.5 Si l'une des dispositions des présentes conditions générales de vente est totalement ou partiellement nulle ou annulée, les autres dispositions des présentes conditions générales de vente resteront pleinement en vigueur.

### **Article 2 Offre et prix**

- 2.1 Les produits proposés dans la boutique en ligne sont disponibles dans la limite des stocks disponibles.
- 2.2 Les prix indiqués s'entendent hors TVA et autres prélèvements, ainsi que hors frais d'expédition et éventuels frais de transport et d'emballage, sauf indication contraire expresse. La société se réserve le droit de corriger le prix en cas d'erreur matérielle.
- 2.3 Si le lieu de livraison ou les circonstances relatives à la livraison changent à la demande de l'acheteur, ou si l'acheteur a fourni des informations incorrectes ou incomplètes, la société se réserve le droit de corriger le prix en cas d'erreur matérielle.  
L'Acheteur a fourni des informations incorrectes ou incomplètes à cette fin, la Société est en droit de facturer les coûts résultant de ce changement ou de ces informations incorrectes à facturer à l'acheteur.

### **Article 3 Commandes**

- 3.1 L'acheteur passe des commandes via la boutique en ligne de l'entreprise en suivant le processus de commande normal.
- 3.2 Les commandes passées engagent l'acheteur. L'acheteur est responsable de l'exactitude de la commande passée. Les commandes n'engagent la Société qu'après confirmation écrite de la commande (par courrier ou par courriel) émise par un représentant autorisé de la Société.
- 3.3 Si la confirmation de commande diffère de la commande, cette confirmation de commande est contraignante pour l'acheteur, à moins qu'il ne déclare par écrit (par courrier ou par courriel) dans les 8 jours suivant la réception de la confirmation de commande qu'il n'est pas d'accord avec celle-ci.
- 3.4 En cas d'annulation d'une commande après confirmation de la commande par la société, les dommages-intérêts de la société sont estimés à au moins 30 % du prix indiqué dans la confirmation de la commande (taxes, droits et frais inclus), sans préjudice du droit de la société de prouver et de réclamer des dommages plus importants ou d'exiger l'exécution du contrat. Si l'acheteur ne paie pas ces dommages-intérêts, un taux d'intérêt fixe de 10 % s'applique à compter de la date de la mise en demeure et de la demande de paiement de ces dommages-intérêts.
- 3.5 Si l'acheteur est un consommateur, nonobstant le présent article 3, le consommateur a le droit de révoquer la commande dans un délai de 14 jours, sans donner de raisons, conformément aux instructions qui peuvent être consultées via le lien suivant : <http://cavalloconcept.preview.sanmax.be/wp-content/uploads/2018/03/Modelinstructies-enmodelformulier-voor-herroeping.pdf>. Pour la révocation, le Consommateur peut utiliser le modèle de formulaire de révocation mis à disposition via le lien susmentionné, mais n'est pas obligé de le faire. En cas de rétractation, le consommateur doit supporter les frais de renvoi des produits. Le droit de rétractation n'est pas ouvert aux acheteurs professionnels.

## **Article 4 Livraison**

- 4.1 Les délais de livraison indiqués dans la confirmation de la commande sont uniquement indicatifs. La Société s'efforce de traiter toutes les commandes dans les meilleurs délais.
- 4.2 La livraison des produits s'effectue Ex Works (EXW) dans les locaux de la Société, même si le transport est effectué par la Société, auquel cas la Société agit simplement en tant qu'agent de l'Acheteur.
- 4.3 L'expédition et le transport se font aux frais et aux risques de l'acheteur, quel que soit le mode d'organisation du transport. L'acheteur peut assurer les produits à ses propres frais.
- 4.4 Le dépassement du délai de livraison ne peut jamais, même après mise en demeure, donner lieu à une indemnisation.
- 4.5 Si l'acheteur est un consommateur, il a droit à la livraison au plus tard 30 jours après la commande ou, à défaut, au moins dans un délai supplémentaire spécifié par écrit par le consommateur et qui est raisonnable compte tenu des circonstances concrètes. Si la société n'est pas non plus en mesure de livrer dans ce délai supplémentaire, le consommateur peut annuler la commande, sans devoir l'indemnité visée à l'article 3.4.

## **Article 5 Protêts**

- 5.1 L'acheteur est tenu de vérifier l'exactitude des produits livrés au moment de la livraison. Ce faisant, l'acheteur doit vérifier si la qualité et la quantité des produits livrés sont conformes à ce qui a été convenu ou si elles répondent au moins aux exigences qui leur sont applicables dans le cadre des relations (commerciales) normales.
- 5.2 Les défauts ou insuffisances visibles doivent être signalés à la société par écrit - par lettre recommandée - dans les trois jours ouvrables suivant la livraison, sous peine de déchéance. Les défauts non visibles doivent être signalés dans les trois jours ouvrables après leur découverte (ou après que le défaut aurait dû être découvert), mais au plus tard dans un délai d'un mois après la livraison, par lettre recommandée avec indication du motif.
- 5.3 La protestation et/ou tout conflit n'autorise jamais l'acheteur à suspendre l'exécution de ses obligations à l'égard de la société, ou à annuler la commande ou la livraison. Si une protestation est déposée dans les délais conformément au paragraphe précédent, l'acheteur reste tenu d'accepter et de payer les produits achetés. Si l'Acheteur souhaite retourner des produits défectueux, il doit le faire avec l'accord écrit préalable de la Société, de la manière indiquée par la Société, à l'exception du droit de rétractation du Consommateur tel que stipulé à l'article 3.5.
- 5.4 Sans préjudice de l'article 5.2, la garantie est limitée à l'obligation légale d'indemnisation des vices cachés au sens de l'article 1641 et suivants du Code civil. La Société est tenue d'indemniser les défauts cachés des produits pendant une période de six mois à compter de la livraison. A l'expiration de ces délais, la Société n'est plus tenue à l'indemnisation des vices cachés des produits. Il appartient à l'Acheteur de prouver la défectuosité des produits livrés par la Société.
- 5.5 La Société accorde au Consommateur la garantie légale de deux ans à compter de la livraison pour les vices cachés des produits au sens de l'article 1649bis et suivants du Code civil.

## **Article 6 Paiement**

- 6.1 Tous les paiements doivent être effectués par virement bancaire sur le compte bancaire de la Société indiqué sur la facture. La Société peut étendre les options de paiement à l'avenir.
- 6.2 L'Entreprise n'est pas responsable des dommages directs ou indirects subis par l'Acheteur en raison de l'exécution d'ordres de paiement via le web.
- 6.3 Les paiements doivent être effectués au plus tard à la date limite indiquée sur la facture. En cas de paiement tardif (ou incomplet), l'acheteur est redevable, de plein droit et sans mise en demeure, d'intérêts de retard sur le montant de la facture impayée. Ces intérêts de retard correspondent au taux d'intérêt déterminé en application de la loi du 2 août 2002 relative au retard de paiement dans les transactions commerciales. En outre, l'acheteur est dans ce cas redevable à la société d'une indemnité forfaitaire de 10 % sur le montant de la facture impayée, avec un minimum de 50 euros par facture. Ces intérêts et dommages s'appliquent mutatis mutandis en faveur du consommateur en ce qui concerne les montants impayés dus par la société au consommateur.
- 6.4 Le paiement tardif, incomplet ou le non-paiement d'une facture périmée entraîne de plein droit l'exigibilité des factures non périmées déjà établies et transmises à l'acheteur à ce moment-là.
- 6.5 Les réclamations relatives à une confirmation de commande avec demande de paiement envoyée par la société à l'acheteur doivent être notifiées à la société par écrit, avec indication des motifs, et doivent être reçues par la société dans les sept jours suivant la date de la facture, faute de quoi l'acheteur est réputé avoir approuvé la facture.

## **Article 7 Réserve de propriété et risques**

- 7.1 Tant que la Société est redevable d'un montant quelconque à l'Acheteur, tous les produits livrés restent la propriété de la Société. En passant commande, l'acheteur accepte expressément la réserve de propriété.
- 7.2 Tant que cette réserve de propriété s'applique, il est interdit à l'acheteur de vendre, de louer, d'échanger, de donner en jouissance à des tiers, de mettre en gage ou de retirer les marchandises livrées de l'endroit où elles se trouvent, sauf dans la mesure où cela a lieu dans le cadre de ses activités commerciales normales.
- 7.3 L'acheteur doit immédiatement notifier par écrit à tout tiers qui saisit ou revendique d'une autre manière des droits sur les produits faisant l'objet d'une réserve de propriété que la société est propriétaire des produits. Il doit également en informer immédiatement la Société par écrit.
- 7.4 Le risque de perte ou d'endommagement des produits est transféré à l'acheteur au moment de l'acceptation des conditions générales. Ceci inclut le risque en cas de circonstances imprévues, d'accident et de force majeure.
- 7.5 A l'égard du consommateur, le risque de perte ou d'endommagement des produits lui est transféré dès que lui-même ou un tiers désigné par lui, qui n'est pas le transporteur, prend physiquement possession des biens. Si la livraison est effectuée selon un mode autre que celui proposé par la Société, le risque est transféré au Consommateur dès la remise au transporteur.

## **Article 8 Responsabilité**

- 8.1 Si la société est tenue responsable d'un dommage direct, elle ne peut être tenue qu'à une indemnisation ne dépassant pas le montant de la facture dont l'article défectueux fait partie. La responsabilité sera toujours limitée au maximum au montant de l'indemnité à verser par l'assureur de la société dans le cas en question.
- 8.2 La société n'est pas responsable des dommages indirects, y compris les dommages consécutifs, le manque à gagner, les économies manquées et les dommages dus à la stagnation des affaires.
- 8.3 La Société n'est pas responsable des dommages, de quelque nature que ce soit, résultant du fait que la Société s'est appuyée sur des données incorrectes et/ou incomplètes fournies par l'Acheteur, à moins que ces données incorrectes ou incomplètes n'aient été portées à la connaissance de la Société.

## **Article 9 Propriété intellectuelle et droits d'auteur**

- 9.1 Sans préjudice des autres dispositions des présentes Conditions générales, la Société se réserve les droits et pouvoirs qui lui reviennent. Tous les échantillons, modèles et exemples éventuellement fournis par la Société, tels que les conceptions, dessins, fichiers (électroniques), etc., sont exclusivement destinés à être utilisés par l'Acheteur et ne peuvent être reproduits, rendus publics ou portés à la connaissance de tiers par l'Acheteur sans l'accord préalable de la Société, à moins que la nature des documents fournis n'en décide autrement.
- 9.2 L'acheteur n'acquiert aucun droit de propriété intellectuelle de la part de la société.
- 9.3 L'acheteur garantit la société contre les réclamations de tiers concernant les droits de propriété intellectuelle sur les matériaux ou les données fournis par l'acheteur, qui seront utilisés dans le cadre de l'exécution du contrat.

## **Article 10 Traitement des données à caractère personnel**

La société respecte strictement les réglementations applicables en matière de protection de la vie privée et des données. L'Acheteur accepte que ses données personnelles soient traitées de la manière décrite ci-dessous et aux fins décrites ci-dessous. L'Entreprise traitera les données personnelles suivantes : données d'identification (nom, adresse, numéro de téléphone, e-mail), caractéristiques personnelles (âge, sexe, état civil) et données bancaires (numéro de compte et mode de paiement). Ces données personnelles seront traitées afin d'exécuter le contrat. Ce traitement a pour but d'assurer l'administration des clients, d'améliorer le fonctionnement général et d'assurer la publicité et la promotion des produits de l'entreprise. Ces données personnelles seront stockées par la Société, ou en son nom, dans un fichier central conservé à son siège social. Sur simple demande et sans frais supplémentaires, l'acheteur a le droit d'accéder à ses données personnelles, de les corriger ou de les faire supprimer. Compte tenu de l'état de la technique, des coûts de mise en œuvre, de la nature, de la portée, du contexte et des finalités du traitement, ainsi que de la probabilité et de la gravité des risques éventuels, l'Entreprise, son représentant et/ou le sous-traitant, le cas échéant, prendront les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour que les données à caractère personnel soient traitées de manière à assurer leur sécurité adéquate et à protéger contre le traitement non autorisé ou illicite et contre la perte, la destruction ou l'endommagement accidentels. L'entreprise notifiera toute violation notifiable à la personne concernée et/ou à l'autorité de contrôle dans les délais et selon les modalités prescrites.

## **Article 11 Droit applicable et tribunaux compétents**

Tous nos contrats sont régis par le droit belge, à l'exclusion de la Convention de Vienne. Les litiges éventuels sont exclusivement traités par le tribunal de commerce d'Anvers, division Hasselt, sauf si l'acheteur est un consommateur, auquel cas ces litiges sont exclusivement traités par le juge de paix du canton, ou le tribunal de première instance de l'arrondissement du domicile du consommateur.